

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SULLY LA CHAPELLE

Nombre de conseillers		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	7	7

L'an 2023 et le 18 décembre à 18 heures quarante-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Sully la Chapelle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Patrick MORISSEAU, Maire

Date de la convocation
12/12/2023

**Présents** : Mrs et Mme Patrick MORISSEAU, Yannis BAZIN, Paul CAPELLE, Christian de COURCY, Gaëlle BAZIN, Gilles LEMAIRE et Pierre RAGER

Date d'affichage
19/12/2023

**A été nommé secrétaire** : M. Pierre RAGER

POUR	CONTRE	ABSTENTION
7	0	0
<b>QUORUM : 7/7</b>		

**OBJET** : Consultation sur le dossier de permis de construire de la société SAS URBA concernant l'implantation d'une centrale photovoltaïque à Vitry aux Loges

Après discussion,

Au vu du dossier présenté par la Préfecture du Loiret

Le conseil municipal émet un avis DEFAVORABLE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Sully la Chapelle, le 18 décembre 2023  
Le maire, Patrick MORISSEAU

Le maire, certifié sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication

